

PPP : «... et pourquoi pas vous?»



***Le modèle PPP dans le canton
de Vaud***

Présentation de Pascal Broulis, Paudex, le 24 janvier 2012

Le modèle PPP, pour quelles collectivités ? (1)

Journée PPP, le 24 janvier 2012



► Pour les collectivités publiques, le modèle PPP offre de nombreux avantages :

- il permet d'investir sans faire gonfler la dette ;
- il offre un chemin alternatif d'accès aux capitaux ;
- il facilite la réalisation aujourd'hui d'un projet qu'il aurait fallu repousser pour des raisons financières ;
- il simplifie et accélère les procédures de projet, de réalisation et de gestion de l'objet.

Le modèle PPP, pour quelles collectivités ? (2)

Journée PPP, le 24 janvier 2012



- ▶ **Il apporte quelques risques également :**
 - il pèse sur les charges de fonctionnement ;
 - il peut masquer la situation réelle des finances publiques ;
 - il réduit la marge de manœuvre de l'Etat en l'engageant à long terme.

- ▶ **Le modèle PPP convient donc particulièrement à des collectivités publiques qui ont des besoins alternatifs de financement.**

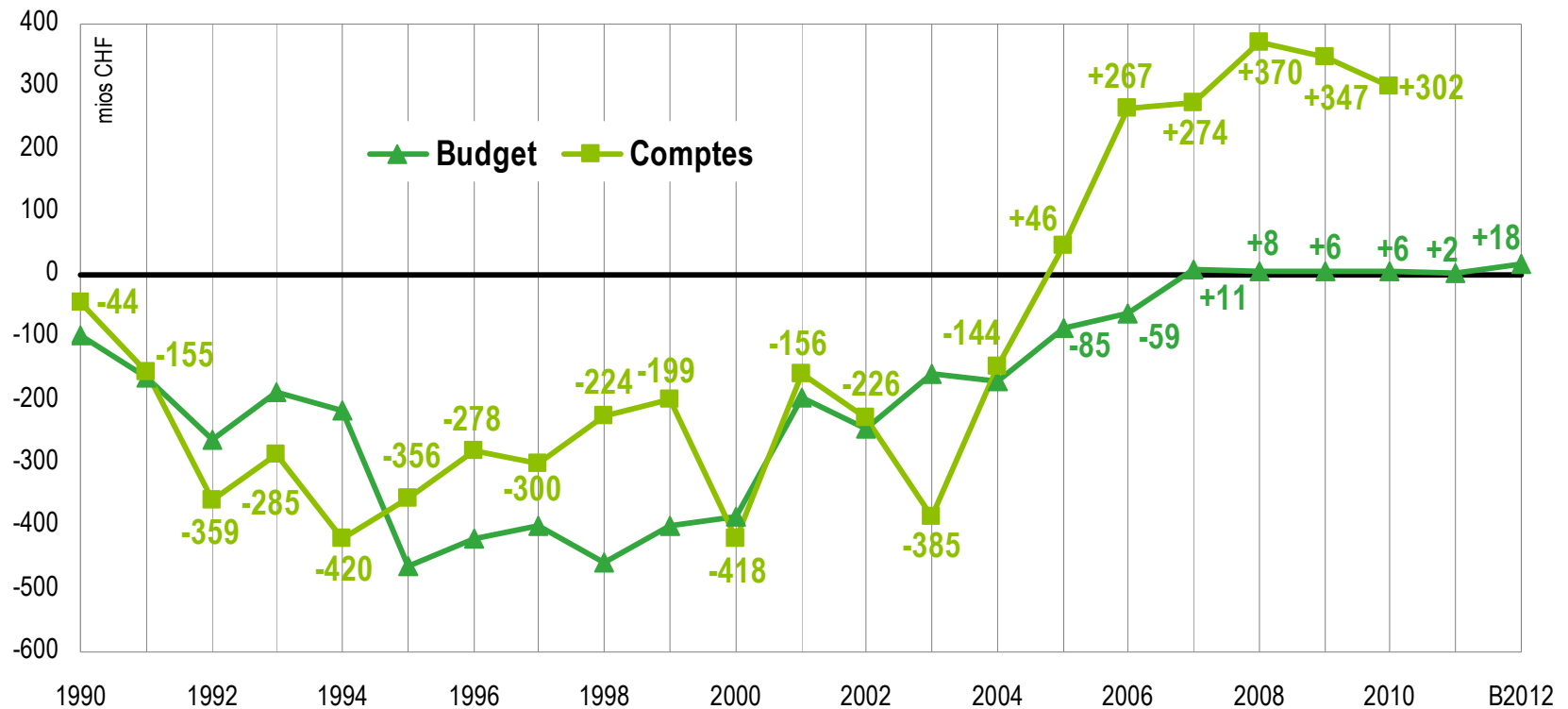
- ▶ **Il convient également à des projets à la périphérie des tâches de l'Etat.**

Finances cantonales : équilibre retrouvé

Journée PPP, le 24 janvier 2012



- ▶ **6 budgets équilibrés rendent sa marge de manœuvre politique au Canton**

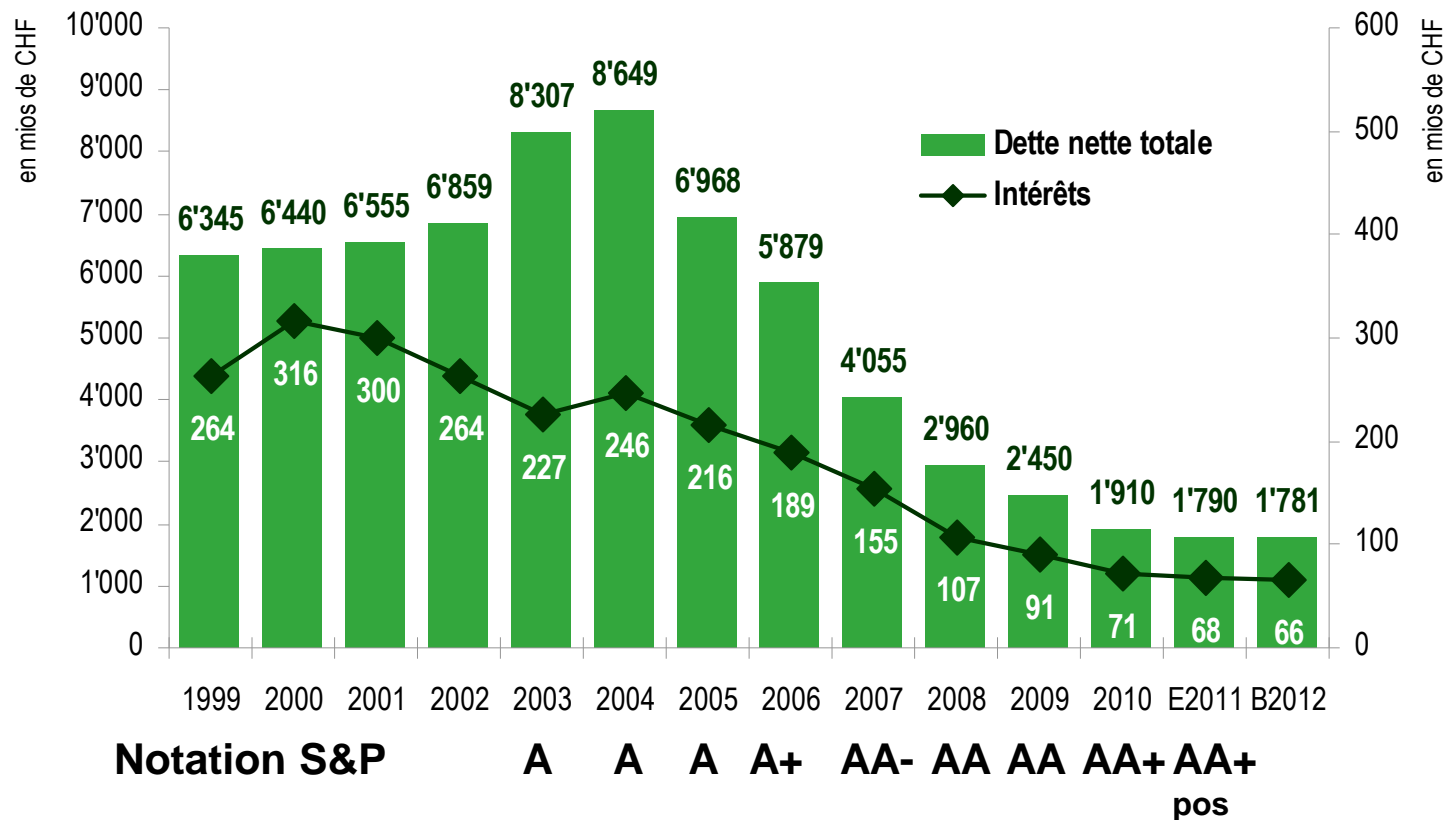


Finances cantonales : dette et charges d'intérêt

Journée PPP, le 24 janvier 2012



- ▶ La notation Standard & Poor's est passée de A en 2003 à AA+ tendance positive en 2011.
- ▶ L'accès aux marchés financiers est assuré à moyen terme.



Perspectives 2020 : des investissements pour l'ensemble du Canton

Journée PPP, le 24 janvier 2012



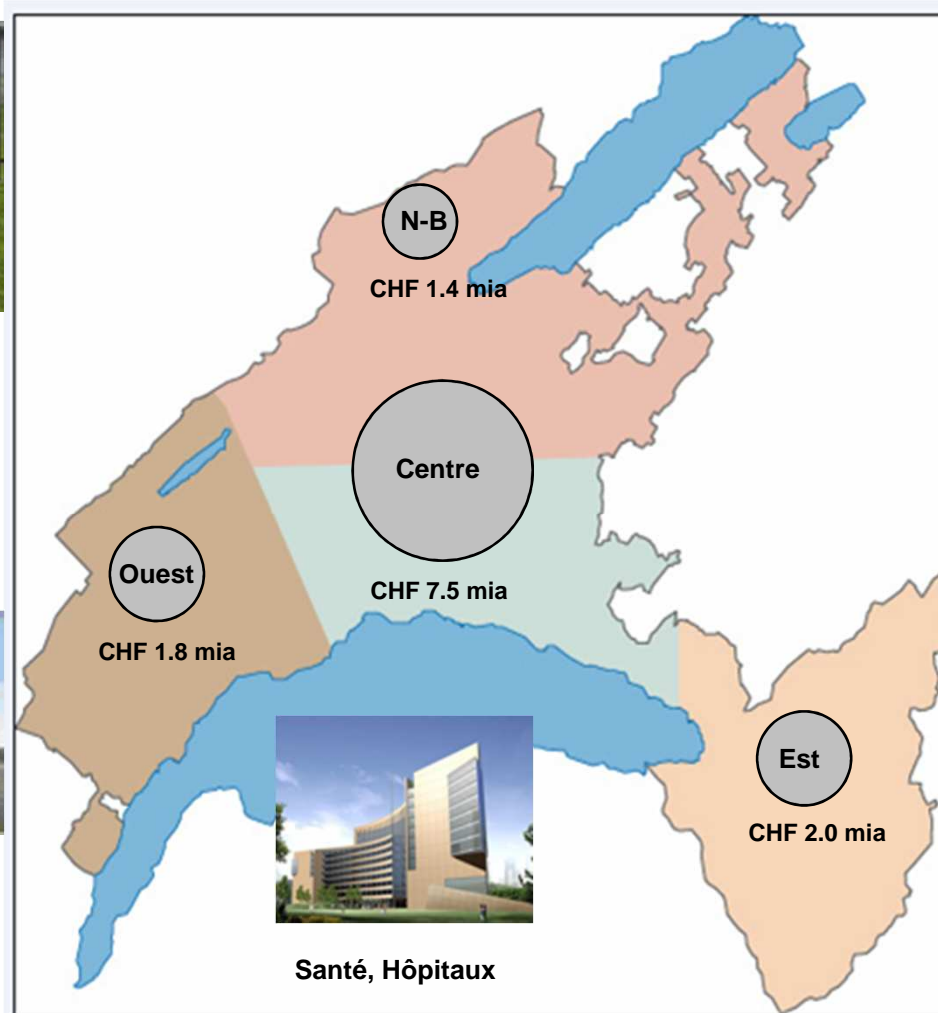
Investissements bruts 2011-2020 : 12.7 milliards



Chemins de fer



Formation, université



Transports d'agglomération



Culture, Musée des Beaux-Arts

Des partenaires pour développer le Canton

Journée PPP, le 24 janvier 2012



► Sortir des frontières cantonales

Hôpital Riviera chablais

- La répartition du financement est déterminée en fonction du bassin de population concerné dans chaque canton. Vaud garantira 75% et le Valais 25% d'un investissement total estimé à 275 millions. L'inauguration est prévue pour 2014.

► Confédération et communes

Projet de tramway entre Renens et Lausanne

- Le fonds d'infrastructures institué par Berne contribue à financer les investissements touchant le trafic d'agglomération. Il est prévu que la Confédération finance 40%, le Canton et les communes concernées se partageant le reste pour respectivement 40% et 20%.

► Et bien sûr les partenaires privés

Partenariat: répondre à une tâche publique, l'ECAL

Journée PPP, le 24 janvier 2012



► Un besoin spécifique

- Faire le pari du développement de l'ECAL
- Lui trouver rapidement de nouveaux locaux

► Un partenaire privé

- Le propriétaire de l'usine IRIL dispose de l'objet idéal
- Il est prêt à faire les investissements nécessaires
- Il fait le choix de Bernard Tschumi pour une réhabilitation d'exception

► Un montage financier à satisfaction des deux parties

- Le propriétaire intègre l'amortissement de ses investissements dans le loyer du bâtiment
- L'Etat de Vaud prend à sa charge l'aménagement scolaire (~ 5 millions)

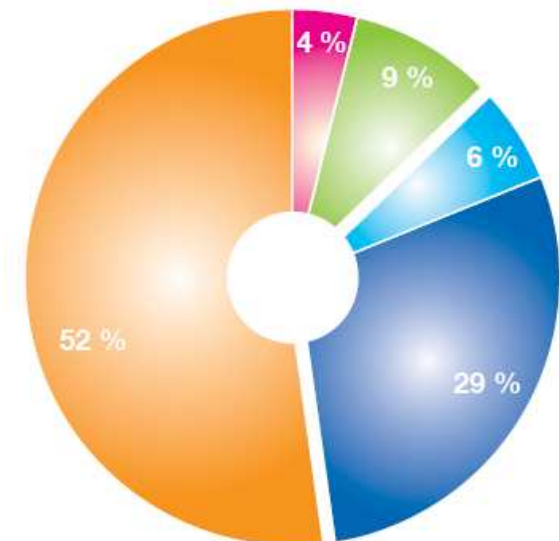
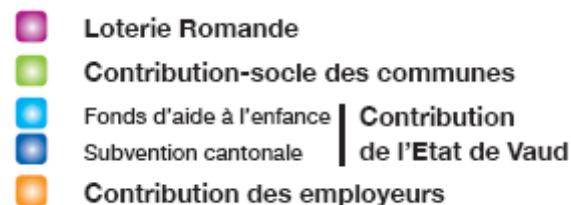


Partenariat : trouver une solution commune, la FAJE

Journée PPP, le 24 janvier 2012



- ▶ **Les entreprises, les communes et l'Etat ont besoin de places d'accueil de la petite enfance pour leurs employés.**
- ▶ **Ils mettent ensemble leurs ressources**
 - 0,08 % de la masse salariale pour les employeurs, soit 19,8 mios
 - 5 FR par habitant pour les communes, soit 3,5 mios
 - une subvention du Canton de 10,9 mios + 2,2 du Fonds pour l'enfance
- ▶ **Depuis sa création en 2006, la FAJE a permis la création de 4'427 places supplémentaires (+40%). 29 réseaux regroupent 349 communes.**
- ▶ **2960 places devraient être créées d'ici 2013**



Partenariat: mécénat, MCBA et pôle muséal

Journée PPP, le 24 janvier 2012



- ▶ **Le projet des architectes Barozzi et Veiga crée une urbanité nouvelle à deux pas de la gare de Lausanne**

A terme, le MCBA sera rejoint par le musée de l'Elysée et le MUDAC pour composer un espace artistique d'exception.

- ▶ **Estimé à 75 millions, ce projet sera financé par des subventions publiques et des soutiens privés.**

L'engagement du secteur privé prend une dimension citoyennes et participe au rayonnement de la collectivité, au-delà des frontières cantonales



Conclusion : un partenariat élargi

Journée PPP, le 24 janvier 2012



- ▶ **En l'état, le Canton n'a pas de projet de PPP au sens étroit et anglo-saxon.**
- ▶ **Par contre, il développe dans tous les domaines des partenariats avec le secteur privé.**
- ▶ **Ces partenariats doivent être équilibré, fondé sur la confiance et la réciprocité.**
- ▶ **Ils permettront au canton de Vaud de sortir renforcé de la crise qui s'annonce.**